

FICHE THÉMATIQUE

**RÉFUGIÉS ARDENNAIS DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

Dès les débuts de la guerre, le département des Deux-Sèvres se prépare à recevoir des réfugiés. En effet, le plan d'évacuation des zones menacées par l'ennemi en cas de conflit lui assigne la charge d'accueillir, conjointement avec le département de la Vendée, les réfugiés ardennais.

Devant l'avancée des troupes allemandes, les services administratifs et une partie de la population ardennaise se replient donc en Deux-Sèvres.

**Sources disponibles :**

- **1 M 10** : Plan d'évacuation et réfugiés de guerre : instructions, correspondance, rapports, télégrammes, cartes du département (concerne plus particulièrement la répartition des repliés des Ardennes, 1935-1940).
  - **SC 2912** : Repliement des services du département des Ardennes et d'agents d'autres départements (1939-1941).
  - **151 W 169** : Demandes d'indemnité de reconstruction ou réparation de biens immobiliers (contient le dossier d'une exploitation détruite dans les Ardennes et reconstruite à Taizé, 1946-1964).
  - **151 W 172** : Demandes d'indemnité de reconstruction ou réparation de biens immobiliers (contient le dossier de réinstallation à Niort en 1943 d'un commerce ambulancier en bonneterie situé à Sedan, 1936-1967).
  - **158 W 26** : Réfugiés principalement originaires des Ardennes, organisation de l'évacuation et de l'hébergement : instructions, correspondance (1939-1940) ; hébergement des familles de militaires et d'unités militaires : correspondance (1939) ; changements de résidence : correspondance (1940).
  - **158 W 27** : Réfugiés principalement originaires des Ardennes, soins à domicile et hospitalisation : instructions, correspondance, rapports (1939-1940) ; ravitaillement : correspondance, rapports (1940-1942) ; consommation d'eau : correspondance (1940-1942) ; frais de scolarité d'enfants de réfugiés : correspondance (1940-1941) ; frais d'inhumation : correspondance (1940-1941) ; aide aux cultivateurs réfugiés : correspondance (1940-1941).
  - **169 W 22** : Instruction, correspondance, arrêté préfectoral, extrait du Journal Officiel, rapport sur la situation sanitaire des réfugiés au 28 mai 1940, état numérique des malades ardennais devant être évacués en Deux-Sèvres, des pensionnaires du préventorium replié à Parthenay, listes nominatives des vieillards en traitement à l'hôpital hospice de Niort, des malades devant arriver à Niort en 1940, de malades évacués de Sedan, Bazeilles, Donchéry, d'Alsace-Moselle, carte postale, télégrammes (1932-1945).
- Article communicable sur dérogation*
- **169 W 27** : Décret, instructions, correspondance, arrêté, plan, état sommaire des établissements repliés, rapport sur la possibilité de regroupement de différentes formations hospitalières repliées, relevés numériques des réfugiés hébergés dans le département (1940-1942).
  - **169 W 51** : Récapitulatifs de décès, de naissances des réfugiés, état numérique des arrivées, projet et carte de répartition des réfugiés des Ardennes, comptes-rendus des opérations d'accueil (1940-1942).

- **169 W 52** : Instructions, circulaire ministérielle, correspondance, arrêtés, listes nominatives de réfugiés, rapports sur l'état de santé des enfants réfugiés, sur l'arrivée de malades évacués des hôpitaux de Vendée, fiches d'examen médical, télégrammes (1942-1946).

*Article communicable sur dérogation*

- **1870 W** : demandes de cartes de séjour des étrangers, dont des étrangers réfugiés des Ardennes : dossiers individuels, classés par ordre alphabétique de noms de personnes (1934-1955).

*Mise à jour le 1<sup>er</sup> octobre 2011*